ICRePSE
Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
12 Juin 2026

Le vendredi 12 Juin 2026 à 17h

A l'Hôtel du Département Loire-Atlantique
3 Quai Ceineray – Nantes

PROCÈS VERBAL DE COMPTE RENDU

ICRePSE

Date de signature : 25 Août 2026

La Présidente de l'ICRePSE
Madame Laurence HUC


Rappels des statuts

Extrait :

Article 11.1 - Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an, dans les 6 mois suivant la clôture de chaque exercice social, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande d'au moins un tiers des membres de l'association, qui peuvent dans ce cas faire préciser l'inscription à l'ordre du jour des questions de leur choix.

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport d'activités, le rapport financier et les rapports du Commissaire aux Comptes s'il y a lieu. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget prévisionnel et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à prendre toutes les décisions qui ne sont pas du ressort exclusif de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Elle procède notamment au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration décisionnel (à voix délibérative : collèges 1, 2 et 3) sont présents ou représentés. A défaut de quorum sur première convocation, l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée, mais à 15 jours d'intervalle et avec le même ordre du jour. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont votées à la majorité des membres présents et représentés.

PROCÈS VERBAL DE COMPTE RENDU

Horaire de début de l'Assemblée Générale : 17h05

Liste des membres du Conseil d'Administration présents :

	Présence
Collège 1 « Citoyens » **: 7 membres – voix délibératives**	
Marie THIBAUD, fondatrice du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'AGE le 5 Décembre 2023	Présente
Magali DENIS, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE – Trésorière désignée lors du CA du 26 Juin 2026	Présente
Stéphanie POUSSIN, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants	Présente
Valérie ROUSSEAU, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, membre du Conseil citoyen	Excusée (pouvoir transmis)
Amandine AYADI, membre du collectif Stop aux Cancers de Nos Enfants, élue au poste de chargée de mission en soutien à la trésorière	Excusée (pouvoir transmis)
Jean-Marie MONIER, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, membre du Conseil citoyen	Excusé (pouvoir transmis)
Annie THEBAUD-MONY, présidente de l'association HENRI PEZERAT, Santé, Travail, Environnement	Excusée (pouvoir transmis)
Pierre SOUVET, médecin, président de l'ASEF (Association Santé Environnement France)	Excusé (pouvoir transmis)
Collège 2 « Chercheurs / praticiens de santé » **: 4 à 5 membres – voix délibératives**	
Laurence HUC, toxicologue, sociologue, directrice de recherche INRAE, mandataire de l'ICRePSE, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'AGE le 5 Décembre 2023	Présente
Annie THEBAUD-MONY, sociologue émérite de l'INSERM	Excusée (pouvoir transmis)
Équipe de coordination de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Pays de Retz	Excusée
Membre du bureau de la CPTS Pays de Retz : poste vacant	/
Collège 3 « Acteurs locaux » : **jusque 4 membres – voix délibératives**	
ATLANTIC'EAU – Invité à siéger **Frédéric MILLET,** Président	Excusé

ENEDIS – Invité à siéger **(adhésion à venir/non votant)** **Marie-Elisabeth FERNANDES,** Directrice Territoriale en Loire Atlantique	Présente
Fédération des Maraîchers Nantais – Invité à siéger : décliné en Juin 2026	/
Collège 4 « Collectivités » : **à partir de 4 membres – voix consultatives**	
Au titre de la région	
Claire HUGUES, Vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire	Excusée
Au titre du département	
Michel MENARD - Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique Représenté par **Chloé GIRARDOT-MOITIE** – Conseillère départementale - Vice-présidente Ressources, milieux naturels, biodiversité et action foncière	Excusé Présente
Au titre d'une EPCI	
Au titre de Pornic Agglo Pays de Retz **Danièle VINCENT,** Vice-Présidente Solidarités - Santé - Prévention - Autonomie	Excusée
Au titre de Sud Retz Atlantique **Jimmy LEFEBVRE,** Conseiller communautaire	Présent
Au titre d'une municipalité **Au titre de la Mairie de Machecoul-Saint-Même** **Jimmy LEFEBVRE,** Adjoint aux solidarités et santé – Machecoul-Saint-Même **Louis-Marie GOUILLOU,** Adjoint à l'éducation et jeunesse **Yann CHOUTEAU,** Conseiller délégué aux publics empêchés et spécifiques	 Présent Excusés
Au titre de la Mairie de Saint-Mars-de-Coutais **Mickaël DERANGEON,** Maire de-Saint-Mars-de-Coutais	Excusé
Au titre de la Mairie de Sainte-Pazanne **Bruno CLAVIER,** Maire de Sainte-Pazanne **Sandra AUGERIAS,** Adjointe à la santé, handicap, inclusion et séniorité **Thierry PILATUS,** Conseiller délégué à la Communication, relation usagers et Santé Environnementale	 Présent Excusée Excusé
Au titre de la Mairie de Villeneuve-en-Retz **Yves BLANCHARD,** Maire de Villeneuve-en-Retz **Isabelle CALARD,** Maire déléguée de Fresnay en Retz	 Excusé Présente
Au titre de la Mairie de Rouans **Cyril FAVREAU,** Maire de Rouans	Absent
Au titre de la Mairie de Saint-Hilaire-de-Chaléons **Françoise ROUSSEAU,** Maire de Saint-Hilaire-de-Chaléons	Excusée
Au titre de la Mairie du Pellerin **Philippe BERTHOU,** Maire du Pellerin	Excusé
Au titre de la Mairie de Cheix-en-Retz **Luc NORMAND,** Maire de Cheix-en-Retz	Excusé

Mairie de Port-Saint-Père : invitée à siéger	Absence de réponse
Collège 5 « Organes Techniques » **jusque 4 membres – voix consultatives**	
Observatoire Régional de Santé – Invité à siéger : en cours de discussion pour 2026 **Clara GALLAND**, Chargée d'études	Présente
Contrat Local de Santé – représentation par Pornic Agglo Pays de Retz **Karine Gauthier**, coordinatrice CLS	Excusée
Invités permanents du CA – non votants	
Chantal GLOAGUEN – ARS – Directrice déléguée Santé environnementale	Excusée
Jérôme MAILLARD, Élu de l'antenne de la Chambre d'agriculture du Pays de Retz.	Excusé
Christine GAUVIN – Membre invité permanent du CA - adhérente et bénévole de campagne de l'ICRePSE.	Excusée
Gilles RAVARD – Membre du Conseil Citoyen, représentant Loire-Atlantique du Collectif SVPO	Présent
Matthieu GORIAUX – Chercheur Laboratoire Eau et Environnement, Département Géotechnique, Environnement, Risques naturels et Sciences de la terre, Université Gustave Eiffel	Présent
Benjamin LYSANIUK – membre du CS - Chercheur Géographe – CNRS - UMR PRODIG **Françoise REDINI** – membre du CS Directrice de Recherche INSERM – Référent pédiatrique à l'INCa **Liliane JEAN-SORO** – membre du CS - Chargée de recherche – Laboratoire Eau et Environnement, Département Géotechnique, Environnement, Risques naturels et Sciences de la terre, Université Gustave Eiffel	Excusé.e.s

Le Quorum est atteint.

Liste des personnes assistants à l'AG

Au titre d'élu.e.s et de représentant.e.s des collectivités

Jean-Michel BRARD – Député Loire-Atlantique (9ème circonscription) représenté par Pierre MARTIN

Sandrine JOSSO – Députée Loire Atlantique (7ème circonscription)

Julie LAERNOES – Députée Loire-Atlantique (4ème circonscription) représentée par Philippe LEBOULANGER

Fabrice ROUSSEL – Député Loire-Atlantique (5ème circonscription)

Maxime CHARBONNEAU – Elu à Sainte-Pazanne

En qualité d'invité.es ou/et d'intervenant.e.s

Vinciane BECHU – Expert-comptable – Baker Tilly France

Nathan BRENU – Chargé de recherche de l'Observatoire des controverses – Chaire Forger, Label SAPS Nantes Université

Anne COWPPLI-BONY – Médecin épidémiologiste – Référent Pôle Vendée – Registre des cancers de Loire-Atlantique et Vendée (EPIC-PL)

Antoine DAGUIN – Directeur –GIRPA

Magali FENECH – Directrice de campagne – Secrets Toxiques

Aurélie GERMAIN – Chargée de mobilisation – Secrets Toxiques

Yvan GRU – Responsable R&D Chimie – GIP Inovalys

Marion GUITER – Responsable sensibilisation – santé – Air Pays de La Loire

Saliha HADNA – Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse – Laboratoire CERTOP (UMR5044-CNRS)

Camille LAVAUX – Médecin généraliste et doctorante en Santé Publique au sein de l'IRSET

Solenn LE BRUCHEC – Directrice – ICRePSE

Thierry LEBEAU – Professeur des universités, Nantes Université

Éric LECOMTE – Consultant GIRPA

Éric LEFEBVRE – Membre du collectif Santé Transparence – Flandre Maritime

Anne-Marie LOURY – Eleveuse bio – Co-présidente – GAB44

Thomas SYSTCHENKO – Hématologue – Directeur – registre des cancers du Poitou-Charentes

François VAULLERIN – Chargé d'affaires – GIRPA

A titre individuel

Gildas ALLAIS – Membre du Conseil Citoyen

Isaac BARILLER – Doctorant CSI Mines-Paris

Antoine BERALDI – Citoyen

Claire BLAIS – Citoyenne

Freddy BONFILS – Citoyen

Inès BOUHADDI – Citoyenne

Rachèle BOURGEOIS – Citoyenne

Arnauld CABELGUENNE – Membre du Conseil Citoyen, Docteur en Toxicologie et Pharmacien, Collectif Eaux Santé et Initiatives Citoyennes

Marie-Claire CABELGUENNE – Pharmacien, Collectif Eaux Santé et Initiatives Citoyennes

Pierre CANAUD – Membre du Conseil Citoyen

Séverine DESCAMPS – Citoyenne

Hélène DESY – Doctorante ENS PSL

Laurence DURAND – Adhérente

Aurélien FERCHAUD – Directeur de la Filière Environnement – GIP Inovalys

Jean GALLOUX – Membre du Conseil Citoyen

Guy GILET – Membre du Conseil Citoyen

Marie-Thérèse GILET – Membre du Conseil Citoyen

Julien GUILLARD – Membre du Conseil Citoyen

Inés INTROCASO – Citoyenne

Audrey JAMET – Citoyenne

François JUDAS – Association Henri Pézerat, Santé, Travail, Environnement

Julien PLEHIERS-GUILLARD – Membre du Conseil Citoyen

Gilles RAVARD – Membre du Conseil Citoyen
Matilde SANBONE – Citoyenne
Noémie SPIESSERT – Citoyenne
Valérie TRICHET – Professeur des Universités – Université de Nantes
Philomène TULENEW – Membre du Conseil Citoyen
Carole VAN HERREWEGHE – Citoyenne

En visioconférence
Juliette FERLIN - Ingénieure de recherche clinique – ICRePSE
Excusés
Au titre d'élu.e.s et de représentant.e.s des collectivités
Ségolène AMIOT – Député Loire Atlantique (3ème circonscription)
Karim BENBRAHIM – Député Loire Atlantique (1ère circonscription)
Sophie ERRANTE – Député Loire Atlantique (10ème circonscription)
Karine FOUQUET – Conseillère départementale Canton de Machecoul Saint Même
Philippe GROSVALET – Sénateur de Loire Atlantique
Jean-Claude RAUX – Député Loire Atlantique (6ème circonscription)
Gaëlle ROUGERON – Conseillère régionale
Pascale HAMEAU – Conseillère régionale

Au titre d'invité.e.s
Michel BESNARD – Président – Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest
Xavier BROUTIN – Président, co-fondateur – Association Cassandra
Jean-Luc CAILLOT – Secrétaire Général – Cancéropôle Grand Ouest
Philippe CHAMARET –Directeur – Institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer
Sandra DENERY – Directrice de Recherche INBRAE – DipSO Pôle SENS SRP
Laurent DEVISME – VP Développement durable – Nantes Université – Enseignant -Chercheur - ENSA
Marine DENIS – Directrice – Institut Ecocitoyen du Pays du Mont-Blanc
Marcel DUMOULIN – Adhérent
Célia GENAY – SRNT/DRC Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Pays de la Loire
Cécile GHIER – Médecin Généraliste – Cheix-en-Retz
Véronique GROLLEAU – Citoyenne
Bertrand ISIDOR – Généticien – CHU de Nantes
Françoise LE VEZIEL – Avocat Associé – ORATIO Avocats
Sandrine LEFEUVRE –PhamD, PhD, Laboratoire de Toxicologie et Pharmacocinétique, expert auprès de la cour d'appel de Poitiers – CNRS Equipe IHES
Catherine PEIGNÉ – Membre donateur
Anne Marie PRINET – Collectif Régional Santé Communautaire
Estelle THEBAUD – Praticien Hospitalier - Oncologie Pédiatrique - Médecin coordinateur réseau régional OncoPed PL - CHU de Nantes
Viviane THIVENT – Directrice –Institut Ecocitoyen du Pays de l'Aude

Absence de réponse

Région Pays de la Loire – Direction des Politiques Territoriales & Direction Enseignement Supérieur Recherche

Ordre du jour

- Introduction de la Présidente
- Présentation du rapport financier 2025
- Présentation du rapport d'activité 2025/2026
- Présentation des projets d'envergure 2026/2027

1.Introduction

Mot d'accueil par Solenn LE BRUCHEC

Directrice de l'ICRePSE

Remerciements aux personnes présentes, aux nombreux bénévoles.

Remerciements particuliers au département qui nous accueille pour notre 3ème assemblée générale, à Monsieur Michel MÉNARD, président du Conseil départemental de Loire-Atlantique, excusé, et à Madame GIRARDOT-MOITIE, qui ouvre l'AG.

Rappel du souhait d'un moment de partage collectif, des actions de l'ICRePSE, ouvert aux questionnements, aux interrogations, et bien sûr à la transparence.

Présentation du déroulé de l'Assemblée Générale.

Discours d'ouverture par Madame GIRARDOT-MOITIE

Vice-Présidente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Remerciements aux parlementaires présents, Fabrice ROUSSEL, Sandrine JOSSO, et à Julie LAERNOES et à Jean-Michel BRARD qui sont représentés.

Remerciements également aux élus représentants la communauté de communes de Sud Retz Atlantique, et les mairies de Machecoul Saint-Même, Rouans, Sainte-Pazanne, Villeneuve-en-Retz.

Remerciements à chacune et chacun d'entre vous avec vos différentes casquettes.

Ce que démontre l'ICRePSE, c'est l'importance du pouvoir citoyen, c'est donc important de vous voir en nombre ce soir.

Le département est très fier de pouvoir soutenir l'ICRePSE, parce que ce sont des sujets essentiels, on parle de la santé des habitants et des habitantes, fier d'accueillir l'ICRePSE parce que c'est un projet qui démontre qu'on peut faire des choses en tant que citoyen et c'est vraiment important quand on a de la conviction. Il en a fallu et il y en a toujours dans un contexte où ce n'est pas simple. Je sais que les femmes ici présentes autour de moi ont beaucoup d'énergie et réussissent à conserver leur énergie sur le long terme.

Nous sommes dans une période un peu particulière où les inquiétudes sur les questions de santé environnementales augmentent très fortement. Pour être très présente sur le territoire aux côtés des citoyens, des collectifs, il y a de plus en plus d'inquiétude sur ces questions en lien avec la pollution de l'air, les captages d'eau pollués, notre alimentation, les pollutions des sols, avec une actualité récente sur les PFAS, le Cadmium. Ce sont des sujets qu'on ne peut plus mettre sous le tapis.

En parallèle de cela, les études se multiplient, pour faire les liens entre un certain nombre de ces pollutions et les problématiques de santé. Je me réjouis aussi que de nombreux professionnels de santé soient de plus actifs pour nous communiquer ces éléments.

En tant qu'élue, je ne suis pas experte, mais d'avoir des professionnels de santé pour faire le lien, de se mobiliser, dans des réunions publiques, des conférences, toutes ces synergies entre citoyens, élus, association, professionnels de santé, sont essentielles pour progresser sur ces sujets.

L'ICRePSE prend pleinement sa part et on en a vraiment besoin.

Il y a une certaine inertie, pour ne pas dire pire. Les parlementaires présents ici peuvent témoigner non seulement de l'inertie, et de certains reculs en SE, en particulier sur le sujet des pollutions agricoles.

Il y a des enjeux forts, avec un besoin d'être mobilisé.

Au niveau du département, il y a le soutien à l'ICRePSE, et nous sommes signataires de la Charte de la lutte contre les perturbateurs endocriniens qui mobilise toutes nos directions, sur la commande publique, sur les cantines, sur des ateliers de sensibilisation dans les services de la protection maternelle et infantile pour les familles. On réfléchit aussi à la promotion de l'agriculture biologique auprès des femmes enceintes

Nous avons des actions qui sont de plus en plus tournées vers les questions de la santé environnementale. J'espère que cela va monter en puissance car nous avons une urgence pour agir.

Nous allons s'y atteler ensemble et je suis ravie que, ce soir, on continue à y prendre pleinement notre part.

Introduction par Madame Laurence HUC

Présidente de l'ICRePSE

Présidente du Conseil scientifique de l'ICRePSE

Directrice de Recherche INRAE (IRSET, LISIS)

« J'ai décidé d'intituler cette introduction « le jour de la marmotte », en référence au film.

Bill Murray y interprète Phil Connors, un présentateur météo cynique et misanthrope chargé de couvrir le traditionnel jour de la marmotte à Punxsutawney, petite ville de Pennsylvanie, qui se retrouve bloqué dans une boucle temporelle le forçant à revivre indéfiniment cette journée du 2 février. Andie MacDowell et Chris Elliott l'accompagnent dans les rôles des autres personnages principaux.

- **Je vais commencer par le déni de science :**

Cancers d'adultes à St Nazaire : étude de zone depuis 5 ans va être clôturée.

46 polluants identifiés mais un seul dépasse le seuil réglementaire

Besoin d'études supplémentaires

Pas de questionnement sur les expositions professionnelles en conditions réelles

Lien pas établi avec la surmortalité des hommes à St Nazaire. Étude clôturée.

Je partage le message d'Annie THÉBAUD-MONY, sociologue de la santé, directrice de recherche émérite, présidente de l'association Henri Pézerat et membre du CS de l'ICREPSE

« Le « sondage » effectué par les agences à Saint Nazaire ne tient aucun compte des connaissances scientifiques produites depuis des décennies sur les processus de cancérogenèse. Il ne s'agit nullement d'un travail scientifique opposable aux milliers d'études ayant conduit à la démarche des GISCOP et actuellement entreprise par l'ICRePSE. Outre de très nombreuses publications concernant les causes professionnelles et environnementales des cancer, en toxicologie, biologie, épidémiologie, il faut évoquer les travaux de recherche pluridisciplinaires des deux Groupements d'Intérêt Scientifique sur les Cancers D'origine Professionnelle (GISCOP 93, GISCOPE 84). Ils sont, depuis plus de vingt ans, reconnus par de très nombreuses thèses de doctorat, validées par les instances universitaires, et par les articles scientifiques publiés dans des revues internationales à comité de lecture.

La démarche entreprise par l'ICRePSE s'entoure de toutes les garanties de rigueur et d'interdisciplinarité nécessaires à la mise en lumière des différents facteurs de risque qui concourent à l'environnement cancérogène des enfants et menacent aussi les adultes.
La Tribune « cancer et travail » publiée dans le Monde[1] en novembre témoigne d'une toute autre réalité que celle caricaturée par l'étude des agences de santé publique réalisée à Saint-Nazaire.

- **Déni de démocratie : Loi Duplomb, loi Européenne Omnibus**

Loi Duplomb

16 mai 2023 : proposition de loi pour « un choc de compétitivité en faveur de la ferme France »

Mai 2023-avril 2024 : remaniements de la loi à l'Assemblée Nationale dans le contexte du mouvement des agriculteurs début 2024.

1er novembre 2024 : après la dissolution de l'Assemblée et la censure du gouvernement Barnier, dépôt de la proposition de loi *« Loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur »* dite **loi Duplomb (du nom du sénateur Duplomb, qui s'appelle bien comme ça)** au Sénat.

Elle inclut la facilitation des mégabassines, une élévation des seuils de l'élevage intensif, une réduction de l'indépendance de l'Office Français de la Biodiversité pour les contrôles environnementaux, la suppression de la séparation des missions de vente et de conseils sur les pesticides par les coopératives agricoles et la réintroduction de certains insecticides interdits en 2020, les néonicotinoïdes (acétamiprid, flupyradifurone et sulfoxaflor).
27 janvier 2025 : adoption en première lecture au Sénat.

27 mai 2025 : Les député.es partisans du projet de loi votent pour la motion de rejet à l'Assemblée nationale pour éviter les débats. Le texte, sous sa version native, est renvoyé en Commission Mixte Paritaire pour un accord.

30 juin 2025 : accord en Commission Mixte Paritaire sur une version finale du texte.

2 juillet 2025 : le Sénat vote le texte final.

8 juillet 2025 : Laurence interrompt ses vacances ! Mais non = fake news ! Adoption définitive du texte par l'Assemblée nationale (316 pour, 223 contre, 25 abstentions).

10 juillet 2025 : Une pétition citoyenne contre la loi est déposée sur la plateforme de l'Assemblée nationale (elle dépassera +2 millions de signatures).

11, 15 et 18 juillet 2025 : Saisines du Conseil constitutionnel par plus de 120 députés et plus de 60 sénateurs demandant le contrôle du texte.

[1] https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/11/03/le-travail-est-un-facteur-de-risque-avere-du-cancer_6651318_3232.html?search-type=classic&ise_click_rank=

7 août 2025 : Décision du Conseil constitutionnel

- Il censure partiellement l'article le plus controversé, celui qui aurait permis la dérogation à l'interdiction de plusieurs insecticides néonicotinoïdes, dont l'*acétamipride*, interdit par la loi depuis 2020.
- Les juges se fondent sur la Charte de l'environnement, considérant que cet article prive de garanties légales le « droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

12 août 2025 : le Président de la République Emmanuel Macron promulgue la loi Duplomb, amputée de la mesure censurée par le Conseil constitutionnel, et publiée au *Journal officiel*, malgré la pétition citoyenne

Mais le projet de loi de l'urgence agricole qui pourrait permettre l'octroi de dérogation de pesticides dangereux.
Nous avons interpellé le président Macron au sujet du projet Omnibus 10 à l'initiative de l'Alerte médicale sur les Pesticides et les Perturbateurs endocriniens.
« L'utilisation des pesticides constitue une pratique qui impacte significativement la biodiversité et la santé humaine. Les agriculteurs en sont les premières victimes et ces produits chimiques ont contaminé tous les milieux : les sols, l'eau, les aliments, l'air que nous respirons. Et bien sûr le vivant qui en dépend. Deux expertises collectives, celle de l'INRAE-IFREMER en 2022 et celle de l'INSERM en 2021 ont mis en évidence les effets des pesticides sur les populations d'insectes et d'oiseaux, ainsi que sur la santé humaine. Vu la gravité des enjeux pour les générations futures, la "simplification" de la réglementation ne saurait être un prétexte suffisant pour alléger les conditions de contrôle de ces substances.

Or le projet Omnibus 10 consiste, sous couvert de simplification des réglementations, à autoriser une part importante des pesticides mis sur le marché sans limitation de durée et sans que leur réévaluation à la lumière des données les plus récentes ne soit garantie. Cette procédure de réexamen systématique a contribué à ce que des substances qui n'avaient pas été identifiées comme dangereuses lors de leur mise sur le marché soient aujourd'hui interdites comme le chlorpyrifos (neurotoxique), le mancozebe (perturbateur endocrinien et reprotoxique 1B), le chlorothalonil (qui contamine massivement les eaux), ou le phosmet. Nous le redisons avec force : ces produits constituent une part conséquente de l'exposome chimique des humains contribuant à des problèmes tels que les troubles du neurodéveloppement des enfants, des maladies neurologiques comme la maladie de Parkinson ou des troubles cognitifs, certains cancers y compris chez les jeunes, des pathologies respiratoires graves, ou encore l'infertilité. La conclusion s'impose : il faut renforcer le processus d'évaluation, pas le supprimer !

De plus l'extension des délais de grâce qui seraient accordés aux substances interdites, ayant une toxicité majeure sur l'environnement ou la santé, est inacceptable. Le vote récent du Parlement européen concernant l'extension de ces mêmes délais de grâce, cette fois-ci concernant les cosmétiques, illustre clairement le basculement en cours en Europe en faveur de la dérégulation des substances chimiques. Comme l'a exprimé Pascal Canfin « l'argument économique ne devrait pas dominer à partir du moment où on parle de la santé des Européens ».

Le projet Omnibus 10 est en partie justifié pour faire face à l'engorgement du système d'autorisation de mise sur le marché des substances, ce que nous ne contestons pas. Cet engorgement est préjudiciable à l'examen des substances dites de biocontrôle, utiles dans une perspective de diminution de l'usage des pesticides les plus dangereux. De plus, ces retards dans les évaluations sont responsables du maintien sur le marché, parfois plusieurs années, de substances qui auraient pu être retirées plus précocement. Dans un rapport de 2020, la Commission soulignait deux principales causes à ce phénomène : le manque de moyens d'expertise (essentiellement humains) nécessaires à l'examen de dossiers complexes et volumineux, et la fourniture de dossiers incomplets par les industriels. Pour ce dernier point, la Commission préconisait le rejet des dossiers incomplets. En 2023, devant la représentation nationale, M. Guilhem De Seze, Chef de département « Production des évaluations du risque » à l'EFSA évaluait à une quinzaine de millions d'euros les moyens nécessaires supplémentaires devant être alloués aux agences d'évaluation en Europe. Cela correspond à la création d'une cinquantaine de postes d'experts, soit deux par pays !

Ainsi, des pistes pour résorber les retards dans les évaluations, autres que les approbations à durée illimitée, semblent exister et méritent d'être discutées au sein des États membres. »

L'ICREPSE est une structure associative citoyenne scientifique indépendante qui a pour mission de porter les enjeux de sécurité et de démocratie sanitaire.

Nous sommes heureuses et heureux de pouvoir partager nos actions ici avec vous aujourd'hui.

Je tiens à remercier chaleureusement le bureau, la directrice, l'ingénieure de recherche clinique comme le moyen opérationnel de l'ICREPSE.

Je tiens à remercier le CC, le CS pour la co-construction des projets.

Et je remercie chaleureusement nos soutiens au département, des municipalités, des membres du CA, et nos financeurs. »

1. Rapport financier - présentation des comptes

1. Présentation par Vinciane BECHU Expert-Comptable - Associée – Baker Tilly

Annexe 1 : Présentation des principaux indicateurs financiers - INSTITUT CITOYEN DE RECHERCHE ET DE PRÉVENTION SE – 2026 - DIAPORAMA AG

Vinciane BECHU a présenté les comptes de l'association pour l'exercice 2025, détaillant les ressources qui incluent une subvention départementale de 57.500 € et des dons de 38.619 €, ainsi que les charges externes réduites en raison de l'arrêt de travail de trois mois de Solenn LE BRUCHEC. Elle a expliqué que le résultat d'exploitation positif s'explique par la mise en réserve des ressources pour les actions futures, notamment la campagne de bio imprégnation prévue pour 2026/ 2027.

2. Vote

Aucune question n'a été émise suite à la présentation des comptes. Le vote est fait à l'oral à main levée.

Le rapport financier - résolution n°1 - a été adopté à l'unanimité des votants présents : 23 votants.

2. Rapport d'activité

Annexe 2 – ICRePSE – Rapport d'activités – 08062026

1. Présentation par Solenn LE BRUCHEC

Annexe 3 – ICRePSE – Présentation Rapport Activité - AG – 12062026

2. Vote

Aucune question n'a été émise suite à la présentation du rapport d'activité.

Le rapport d'activité - résolution n°2 - a été adopté sans vote contre des membres votants. Une abstention a été exprimée par une participante adhérente au cours de l'année 2025.

1. Perspectives – projets d'envergure 2026/2027

1. Présentation par Laurence HUC

Annexe 4– ICRePSE – Présentation projet Bio imprégnation – AG 12 Juin 2026

2. Synthèse des échanges

- **Bio-imprégnation — caractère inédit de l'étude en France**

Intervention Maxime CHARBONNEAU, élu à Sainte-Pazanne : Bravo pour votre engagement, pour tout ce que vous faites pour Sainte-Pazanne car nous avons besoin de vous. *Questions :* L'étude de bio-imprégnation est-elle une première en France ? Est-ce que l'on va pouvoir comparer avec d'autres échantillons en France ? Le Cadmium est un enjeu de santé publique, il y a un projet de loi qui a été voté il y a peu, comment localement on peut mesurer l'exposition potentielle de notre population à ce risque à la fois dans son alimentation et dans le sol, quelle est votre préconisation ?

Réponse - Laurence HUC : À notre connaissance, c'est la première étude de cette ampleur combinant participation citoyenne et protocole scientifique rigoureux dans ce contexte. Une étude de bio imprégnation a déjà été conduite sur le territoire de la Plaine d'Aunis, exclusivement citoyenne sans dépôt de dossier auprès du Comité de Protection des Personnes. Les données sont restées à l'échelle individuelle sans publication d'article scientifique permettant de rassembler les données

pour pouvoir les publier. Cette étude a eu énormément d'impact. Notre étude vise la reconnaissance internationale dans un contexte de territoire touché par un cluster de cancers pédiatriques.

Le Cadmium fera partie des métaux que l'on va rechercher, en particulier dans les urines. On va voir avec les questionnaires si cela peut relever d'expositions alimentaires ou environnementales. Nous avons l'ambition de coupler avec des prélèvements environnementaux et peut être d'identifier la pollution des sols au cadmium, avec le soutien des acteurs territoriaux. Le projet de cartographie peut aussi nous aider sur cela.

- **Félicitations**

Intervention - Valérie TRICHET, *Professeur des Universités* ayant travaillé pendant 15 ans sur les cancers pédiatriques osseux, ancienne élue de Machecoul Saint-Même ayant participé au lancement de l'institut : Félicitations pour le travail accompli en trois ans, pour la recherche des financements et pour le travail collectif pour mettre en place toute l'ingénierie humaine et financière.

- **Lien avec les données médicales des enfants malades sur le territoire**

Question - Séverine DESCAMPS, mère d'un petit garçon décédé à l'âge de 11 ans en 2018 d'un lymphome rare et qui vivait à Sainte-Pazanne. Comment cette étude peut-elle faire le lien avec les données passées collectées par le collectif Stop aux Cancers de nos Enfants?

Réponse - Laurence HUC : Ces données sont maintenues précieusement et nous allons nous en servir. Notre souhait est une collaboration avec le service d'oncologie pédiatrique du CHU de Nantes qui permettrait de mener un travail très rigoureux, en accédant à des échantillons sanguins ou tumoraux. La démarche reste à définir.

- **Agrégation des données avec d'autres études à l'échelle nationale**

Séverine DESCAMPS : des échantillons, il n'y en a pas qu'à Nantes, à Gustave Roussy par exemple.

Laurence HUC : notre souhait est d'essayer de faire au cas par cas.

Intervention – Audrey JAMET, mère d'un petit garçon Roman soigné au CHU de Nantes en oncopédiatrie. Notre enfant a des prélèvements réguliers et en tant que parent, nous donnons notre accord signé pour que ces échantillons puissent être conservés et potentiellement intégrés dans l'étude Léa menée par le service d'oncopédiatrie à Marseilles et dans laquelle le CHU de Nantes est inclus depuis peu de temps. Il y aurait un intérêt à intégrer ces données (avec aussi des questionnaires sur les habitudes de vie, le sommeil) qui pourraient venir en comparaison avec l'étude menée par l'ICRePSE.

- **Intérêt de l'étude et pesticides testés**

Questions - Nolwenn WEILER, journaliste, travaillant sur la santé des enfants et les pesticides : Quel est l'intérêt pour l'ICRePSE de faire valider cette étude, qui va être publiée dans une revue, par rapport aux autres études qui ont été faites avant ? Quelle est l'étape suivante pour l'ICRePSE? Vous avez évoqué les pesticides et métabolites, quel est le périmètre : tous les pesticides en vente ?

Réponse - Laurence HUC : Notre souhait est que cette étude pilote faite avec une base citoyenne puisse être transposée à d'autres territoires, parce ce qu'il n'y pas qu'à Sainte-Pazanne qu'il y a des soucis. On remarque que dans la littérature scientifique il y a très peu de connaissances sur la santé des enfants. Celle-ci est habituellement suivie par des cohortes hors sol sans particularités territoriales, on ne peut pas documenter de façon précise les expositions à base de questionnaires qui sont plus distanciés du territoire. Cela nous permet de valider une méthode qui peut être reconnue et donner une visibilité au niveau international, nous apporter des collaborations pour intégrer des réseaux européens de recherche. On observe que c'est fermé en France.

Également, c'est pour être moins attaqué sur les données que nous allons produire. Si elles sont publiées dans un journal scientifique, peut-être que l'ARS aura plus de mal à dire que ce qui a été fait, comme cela a été mentionné pour l'étude de bio imprégnation à La Rochelle, est « non scientifique». Nous ne faisons pas cela pour les défier, mais pour être le moins attaquable possible sur les résultats. Du fait que s'ils ont été validés par les pairs et par des éminences internationales, les avis de telles ou telles personnes moins compétentes seront plus difficilement crédibles. Cela permet de s'armer de la meilleure connaissance disponible.

Réponse – Marie THIBAUD : Un autre point qui est davantage politique : Ces résultats de recherche permettront d'agir concrètement en protection, en prévention auprès de la population en local. Si cela est utile en local, nous pourrons nous y appuyer pour le développer au niveau national. Avec l'ensemble des acteurs locaux présents au sein de notre CA , personne ne pourra dire on ne sait pas ou être dans le déni. Ces études nous permettront d'identifier certains éléments d'effet cocktail, peut-être d'autres seront annulés. Élus locaux et nationaux, citoyens, scientifiques, ensemble, nous avançons et j'espère nous agirons concrètement localement en fonction des résultats et selon les besoins. Avec l'ambition de peser sur les décisions politiques nationales.

- **ICRePSE, une chance pour le territoire**

Intervention – Bruno CLAVIER, Maire de Sainte-Pazanne : C'est forcément une émotion pour moi d'être là ce soir. Je voudrais insister par rapport à ce que viennent de dire Laurence et Marie. L'ICRePSE, c'est une chance pour notre territoire mais pas que. Une chance de disposer de cette structure qui travaille au plus près du territoire de manière concrète, pragmatique, mais aussi scientifique pour prévenir les cancers. On travaille partout en France, dans le monde pour guérir mais finalement pour prévenir, pas du tout et c'est certainement plus coûteux de guérir que de prévenir. C'est une structure forte de scientifiques et aussi de citoyens, l'alchimie des deux qui travaillent pour développer, qualifier des techniques, technologies nouvelles, avant-gardistes pour prévenir. C'est nouveau, en mesurant certaines choses, cela permet de dire là il y a danger ou risque et là il n'y a pas de risque, c'est du concret.

Plus concrètement, dans la commune, nous allons édifier un nouveau lotissement sur une friche industrielle, on se pose de nombreuses questions. Je compte beaucoup sur l'ICRePSE pour nous accompagner afin de savoir si ce quartier ou lotissement, on peut le construire sans risque pour les populations et générations futures. C'est une grande chance, on connaît l'enjeu, il est de soutenir cet institut. Quand je vois le travail de Mesdames, je le trouve remarquable, j'ai bon espoir que l'ICRePSE se développe plus encore.

- **Transposabilité de la méthodologie à d'autres territoires et mutualisation des instituts citoyens**

Intervention Éric LEFEBVRE – représentant Santé transparence – Flandre Maritime : Je suis membre de Santé Transparence, j'arrive de Dunkerque, je remercie Marie Thibaud d'avoir été avec nous en visioconférence il y a peu de temps. Je me rends compte du travail effectué par l'ICRePSE, que je n'ai pu percevoir à ce point pendant la visioconférence, il y a une matière inimaginable. Santé Transparence est une association toute jeune, de préfiguration avec l'objectif de devenir institut citoyen. Il faudrait imaginer de tisser des liens entre tous les instituts et regrouper/réunir nos forces. Nous avons face à nous une machine de guerre (ex. lobbying). *Question :* Comment mutualiser les efforts, les études entre les différents instituts éco-citoyens existants en France ?

Réponse - Laurence HUC : il y a une volonté qui est en cours, notamment avec les Instituts éco-citoyens. Nous n'avons pas encore concrétisé des actions. Là où nous sommes un peu différents, c'est que notre question part d'un problème sanitaire caractérisé sur notre territoire. Les autres instituts éco citoyens partent de pollution environnementale. On n'initie pas les études de la même manière.

En termes de partage de philosophie, de modalité d'interaction et de structuration de l'institut, c'est très précieux pour nous et on est en lien.

L'ICRePSE est sollicité pour des suspicions de clusters d'enfants, j'interviens à La Rochelle, une sollicitation pour un cas d'enfants dans un village dans les Pyrénées. C'est plus là en tant que scientifique que je veux aller, vers l'accompagnement des clusters et la santé des enfants. C'est notre raison d'être.

Réponse – Marie THIBAUD : c'est un vœu pieux. Comme l'a dit Laurence, c'est vraiment important. Nous avons été accompagnées par l'Institut éco-citoyen de Fos sur Mer avec Philippe CHAMARET, son directeur. C'est l'ancêtre des instituts éco-citoyens qui nous a accompagné pour créer le nôtre ici. Les Instituts de Fos-sur-Mer, de l'Aude, de la Vallée du Mont Blanc et celui en construction dans la Vallée de la Chimie du côté de Lyon, s'appuient sur la recherche , caractérisation ou pas de pollutions environnementales, questionnant l'impact ou pas sur la santé des citoyens. Nous sommes parties dans l'autre sens, il y a des cancers pédiatriques, des pathologies, on tombe malade, on meurt, qu'est ce qui se passe ? Pour re-situer, plus de 90 % des cancers pédiatriques sont liés à l'environnement, à l'exposome, moins de 10 % sont d'origine génétique. Sur notre territoire, sur les 25 enfants et plus atteints de cancers dont 7 en sont décédés, c'est 100 % de ces cancers en lien avec l'exposome. Ces enfants n'auraient pas dû tomber malades, ils n'auraient pas dû mourir, ils devraient être là aujourd'hui. On parle bien de la question de notre santé, les cancers d'enfants, ce sont des sentinelles de la santé environnementale. Quand il y a des clusters de cancers pédiatriques, nous savons qu'il y a aussi d'autres pathologies présentes sur ces mêmes territoires, notamment du neuro-développement chez les enfants, des maladies neurodégénératives et cancers chez les adultes. Nous avons beaucoup de sollicitations pour accompagner des créations d'Institits sur d'autres territoires. Avec beaucoup d'argent, nous pourrions créer plein d'ICRePSE partout, promis. L'idée est que la méthodologie construite ici soit transposable partout où cela sera nécessaire.

Réponse – Solenn LE BRUCHEC : on vise à partager les méthodologies innovantes que nous aurons déployées et des échanges réguliers pourront être mis en place lorsque vous serez à l'étape de construction de l'institut, ce que je vous souhaite.

- **Prise en compte d'autres pathologies des enfants que les cancers, par exemple troubles du développement nerveux**

Intervention - Valérie TRICHET : L'étude prend-elle en compte d'autres pathologies que les cancers, notamment les perturbations du développement nerveux chez les enfants, car nous avons des données depuis des dizaines d'années sur les retards mentaux?

Réponse - Laurence HUC : Pour élargir à la santé des enfants et autres maladies, les questionnaires prévus dans le cadre de l'étude de bio-imprégnation permettront de collecter des informations sur d'autres pathologies, y compris les troubles du développement neurologique. Ces données pourront être analysées en complément des données sur les cancers, afin d'élargir la compréhension des impacts sanitaires des expositions environnementales sur le territoire et aider à partir sur le développement d'un projet particulier. Il y a des partages des facteurs de risque sur ces maladies par rapport au cancer. Tout dépend si nous arrivons à recruter et à gérer toutes ces choses-là. Cela fait partie des intérêts que nous trouvons.

- **Soutien de Sandrine JOSSO**

Intervention – Sandrine JOSSO, députée de Loire-Atlantique : je souhaitais vous féliciter, vous signifier de ne pas hésiter, si nous pouvons vous aider d'une manière ou d'une autre, vous pouvez compter sur moi.

5. Conclusion

- L'étude de Bio-Imprégnation suscite un fort intérêt et un soutien du public présent.
- La collaboration avec le service d'oncologie pédiatrique du CHU de Nantes est souhaitée pour croiser les données biologiques avec les données tumorales des enfants malades.
- Le souhait de mutualisation des méthodologies entre instituts citoyens est partagé.

Horaire de clôture de la séance de l'AG : 18h25.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des principaux indicateurs financiers - INSTITUT CITOYEN DE RECHERCHE ET DE PRÉVENTION SE - 2025-DIAPORAMA AG

Annexe 2 – ICRePSE – Rapport d'activité – 08062026

Annexe 3 – ICRePSE – Présentation Rapport activité – AG – 12062026

Annexe 4 – ICRePSE – Présentation projet Bio imprégnation – AG 12 Juin 2026

ICRePSE
Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale

ICRePSE

Mail : contact@icrepse-institut.org

www.icrepse-institut.org